Nations Unies A/67/165



Distr. générale 20 juillet 2012 Français

Original: angla is

Soixante-septième session

Point 130 de l'ordre du jour provisoire\* **Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013** 

### **Bureau des Nations Unies pour les partenariats**

### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Le présent rapport fait suite aux décisions 52/466 et 53/475 de l'Assemblée générale, par lesquelles l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui rendre régulièrement compte des activités du Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Il complète les renseignements figurant dans les rapports précédents du Secrétaire général (A/53/700 et Add.1, A/54/664 et Add.1 à 3, A/55/763 et Corr.1, A/57/133, A/58/173, A/59/170, A/60/327, A/61/189, A/62/220, A/63/257, A/64/91, A/65/347 et A/66/188).

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats sert de passerelle aux acteurs des secteurs public et privé souhaitant nouer des partenariats avec les organismes du système de Nations Unies au service des objectifs du Millénaire pour le développement. Il supervise les activités des entités ci-après :

a) Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI). Il a été institué en mars 1998 pour assurer la liaison entre les organismes des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies, organisme caritatif chargé d'administrer la contribution de 1 milliard de dollars des États-Unis versée par Robert E. Turner pour soutenir les causes défendues par l'Organisation des Nations Unies. À la fin de 2011, le montant cumulé des subventions versées par la Fondation des Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI au profit de projets mis en œuvre par les organismes du système des Nations Unies a atteint approximativement 1,19 milliard de dollars. De ce montant, 0,4 milliard de dollars (37 %) est issu des fonds versés par Turner, et 0,7 milliard (63 %) des fonds reçus d'autres partenaires de financement. Un total de 524 projets et programmes élaborés par les Nations Unies, mis en œuvre par 43 entités du système dans 124 pays, ont ainsi reçu l'appui de la Fondation;

100812







<sup>\*</sup> A/67/150.

- b) Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD). Institué par le Secrétaire général en juillet 2005 pour contribuer à la démocratisation partout dans le monde, il s'emploie à promouvoir l'action de la société civile, la défense des droits de l'homme et la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Par l'intermédiaire du Fonds, le Bureau a affecté environ 110 millions de dollars à plus de 400 projets dans 150 pays. Ces projets vont du renforcement des compétences des cadres de la société civile à la promotion de la participation des femmes et des jeunes, en passant par des programmes destinés à faire en sorte que la société civile fasse entendre sa voix dans les médias;
- c) Les services consultatifs et de promotion des partenariats. Ils ont été mis en place en 2006 pour répondre à une demande croissante émanant des organismes du système des Nations Unies, des gouvernements et des agents non étatiques qui sollicitaient des conseils sur les meilleurs moyens de nouer et de mettre en œuvre des partenariats public-privé. Le Bureau conseille des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des fondations, des organismes publics, des médias ainsi que des organisations de la société civile. Soucieux d'encourager les initiatives à fort impact, il oriente les partenaires potentiels sur les procédures et les pratiques de référence; il les aide à concevoir leurs programmes et leurs projets; il contribue à la création et à l'administration de réseaux mondiaux et régionaux; et il recommande que le cadre d'action de ces partenariats se fonde sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

## Table des matières

			Pag			
I.	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux					
	A.	Santé à travers le monde, en particulier santé des enfants	4			
	B.	Population et femmes	7			
	C.	Énergie et changements climatiques	9			
II.	Fonds des Nations Unies pour la démocratie					
	A.	Cinquième cycle de projets	11			
	B.	Nombre de donateurs	12			
	C.	Évaluation	12			
	D.	Gouvernance	12			
	E.	Sixième cycle de projets	13			
	F.	Démocratie en action	13			
III.	Services consultatifs et sensibilisation en matière de partenariat					
IV.	Con	nclusions	17			
Annexes						
I.	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux : répartition des fonds et des projets					
II.	Projets financés par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2011 et au cours des années précédentes, par domaine d'activité					
III.	Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2011					
IV.		ntributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, donateur, au 31 décembre 2011	23			
V.		nposition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie	25			

12-43329 **3** 

# I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

- 1. Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) a été créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies. Organisation dont l'activité principale consistait à octroyer des subventions destinées au développement de projets, la Fondation pour les Nations Unies a évolué au cours des dernières années pour devenir une structure qui met sur pied des campagnes visant à promouvoir l'action de l'ONU, qui joue le rôle d'une plate-forme reliant des personnes, des idées et des ressources et qui appuie les efforts déployés en vue de régler les grands problèmes mondiaux. De cette façon, la Fondation cherche à aider l'ONU à développer ses idées et ses travaux les plus porteurs en mettant en place des partenariats, en menant des activités de sensibilisation, en constituant des groupes d'appui et en collectant des fonds.
- 2. L'octroi de subventions demeure un aspect important du travail de la Fondation pour les Nations Unies, mais cette activité, qui s'appuyait au départ sur la dotation de 1 milliard de dollars reçue de Robert E. (Ted) Turner, s'est élargie grâce aux dons et au financement provenant de nouveaux partenaires. À la fin de 2011, les fonds attribués à des projets encadrés par le FNUPI atteignaient environ 1,19 milliard de dollars, dont 0,4 milliard provenait des fonds versés par Turner et 0,7 milliard d'autres partenaires. Les principaux partenaires de financement sont, entre autres : le Fonds Gavi, la Fondation Bill et Melinda Gates, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis d'Amérique, la Croix-Rouge américaine, le Département du développement international mis en place par le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Fondation Rotary de Rotary International, le Ministère norvégien des affaires étrangères et la Fondation Vodafone. Cinq cent vingt-quatre projets au total ont été mis en œuvre par 43 entités du système des Nations Unies dans 124 pays. On trouvera à l'annexe I au présent document une ventilation des projets par thème et par partenaire opérationnel; certains des programmes sont présentés en détail ciaprès.
- 3. L'accord régissant les relations entre l'ONU et la Fondation pour les Nations Unies, établi en 1998 et reconduit en 2007, fait l'objet d'une révision visant à prendre en compte les changements intervenus dans les relations entre les deux organisations et le renforcement des dispositions relatives aux consultations précédemment établies. Le Conseil consultatif du FNUPI en a été informé, en attendant l'avis du Bureau des affaires juridiques.

#### A. Santé à travers le monde, en particulier santé des enfants

4. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies, en association avec le FNUPI, a étroitement collaboré avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), d'autres organismes du système des Nations Unies et les ministères de la santé des pays en développement afin de développer et d'élargir le champ d'action d'importantes initiatives prises pour assurer aux enfants survie et croissance. Au fil des années, les investissements réalisés par la Fondation en matière de santé des enfants se sont avérés être l'un des

moyens les plus sûrs d'attirer des partenaires de financement. Le succès des campagnes de lutte contre la polio, la rougeole et le paludisme a contribué à faire verser des centaines de millions de dollars supplémentaires au bénéfice des actions entreprises par l'ONU pour améliorer la santé dans le monde.

5. En 2011, la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont renforcé leur politique d'investissement dans la santé à l'échelle mondiale, en accroissant de manière significative leurs activités de sensibilisation.

#### Poliomyélite

- 6. La Fondation continue d'être un membre actif de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, une action soutenue par l'OMS et l'UNICEF, visant à éliminer à l'échelle mondiale la transmission des virus sauvages de la poliomyélite. Des progrès considérables ont été accomplis, qui ont fait chuter le nombre de cas de polio dans le monde de 52 % en 2011 par rapport à 2010, et ont permis à l'Inde de franchir l'étape historique de l'éradication complète de la maladie en janvier 2011. La Fondation et les partenaires de l'Initiative sont restés activement mobilisés afin que les stratégies d'éradication de la poliomyélite soient pleinement mises en œuvre dans les trois pays où la maladie reste endémique, à savoir l'Afghanistan, le Nigéria et le Pakistan.
- 7. Le rôle de chef de file joué par la Fondation au sein du Groupe de sensibilisation à la poliomyélite de l'Initiative a été des plus importants dans le soutien apporté par de nouveaux donateurs à l'action mondiale contre cette maladie et l'engagement des responsables politiques dans les pays où elle est endémique. En 2012, la Fondation redoublera d'efforts afin de recueillir les fonds qu'il est absolument nécessaire de réunir pour mettre en œuvre le plan d'action d'urgence 2012-2013, en appuyant le bureau de mobilisation des ressources de l'OMS et en sollicitant des pays donateurs des contributions nouvelles et supplémentaires, au bénéfice de l'Initiative.

#### Rougeole

- 8. L'Initiative pour la lutte contre la rougeole, qui a comptabilisé récemment 1 milliard de vaccinations, a atteint 10 ans d'âge en 2011. Depuis 2001, elle a favorisé les vaccinations dans plus de 70 pays, a contribué à faire chuter le taux de mortalité et à élever la couverture vaccinale de la rougeole de 72 % à 85 %, pour un coût qui s'élève à un peu plus de 1 milliard de dollars. Cinq des six régions désignées par l'OMS ont fixé des objectifs d'éradication d'ici à 2020 au plus tard. La sixième région, dont font partie le Bangladesh, l'Inde et l'Indonésie, doit fixer la date de son objectif dans le courant de 2012.
- 9. En collaboration avec la Croix-Rouge américaine, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis, l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours et la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation a recueilli 43,2 millions de dollars en 2011 afin d'aider l'OMS et l'UNICEF à organiser leurs campagnes de vaccination contre la rougeole dans divers pays.
- 10. L'Initiative pour la lutte contre la rougeole a élargi son champ d'action à des activités de sensibilisation, de communication et de mobilisation de ressources, ce dernier volet étant destiné à mettre en avant la responsabilité financière qui incombe aux gouvernements d'augmenter la part du budget qu'ils consacrent au financement

des campagnes de vaccination. Dans une perspective d'avenir, l'Initiative a prévu de mener en 2012 des campagnes dans 27 pays en faveur de plus de 186 millions d'enfants.

#### **Paludisme**

- 11. Selon un rapport publié en septembre 2011 par le partenariat Faire reculer le paludisme, la mortalité liée à cette maladie a baissé d'environ 38 % au cours de la dernière décennie, ce qui a permis d'épargner les vies de plus de 1 million de personnes. Par l'intermédiaire de sa campagne de distribution de moustiquaires Nothing but Nets et d'autres partenariats conclus en vue de lutter contre le paludisme, notamment avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le paludisme, l'OMS et Faire reculer le paludisme, la Fondation continuera d'aider l'Organisation à atteindre son objectif qui est de mettre un terme aux décès dus au paludisme d'ici à 2015.
- 12. En 2011, la campagne Nothing but Nets a continué de financer l'achat et la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée afin de protéger les populations africaines les plus vulnérables. Au printemps, la Fondation et le FNUPI ont travaillé avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en vue de fournir 35 000 moustiquaires aux réfugiés du Libéria, et, en août, elle a collaboré avec l'UNICEF en vue de distribuer 225 000 moustiquaires au Cameroun, dans le cadre d'une action visant à généraliser l'utilisation de ce dispositif dans le pays. En juillet, la Fondation s'est associée au HCR pour appeler d'urgence à fournir des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée aux réfugiés de la Corne de l'Afrique. Tout au long de l'année, l'équipe de la campagne Nothing but Nets a parcouru les villes américaines, sensibilisant à la question, recueillant de l'argent et sollicitant l'appui constant des gouvernements aux grands programmes.
- 13. En 2012, Nothing but Nets se donnera trois objectifs principaux : collecte de fonds, sensibilisation et mobilisation. La campagne menée en 2012 bénéficiera du financement de la Fondation Bill et Melinda Gates à hauteur de 1 million de dollars et d'une contribution plus importante d'ExxonMobil.

#### Initiative Toutes les femmes, tous les enfants

- 14. En 2011, la Fondation a appuyé la poursuite de l'action Toutes les femmes, tous les enfants, lancée en 2010 pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants dont le Secrétaire général a été l'initiateur, et qui vise à sauver les vies de 16 millions de femmes et d'enfants. Elle travaille avec le Cabinet du Secrétaire général et d'autres partenaires dans le cadre d'activités de sensibilisation, de communication et d'information, destinées à obtenir l'appui du secteur privé, qui ont donné lieu à 200 engagements financiers et non financiers.
- 15. En 2012, la Fondation continuera de travailler avec le Cabinet du Secrétaire général et tous les partenaires, notamment le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant de l'OMS, afin de déterminer les campagnes de sensibilisation, de constitution de partenariats et de communication à même de faire progresser l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants.

#### **B.** Population et femmes

- 16. L'ONU dispose d'un large mandat en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes reposant sur une série d'accords et de principes internationaux, dont la Plate-forme d'action adoptée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et les objectifs du Millénaire pour le développement, qui obligent l'ensemble de la communauté internationale à se saisir de la question des droits et des besoins des femmes et des filles.
- 17. Dans le cadre de son programme consacré aux femmes et à la population, la Fondation coopère avec l'ONU et les autres partenaires pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, notamment sous l'angle de la santé procréative et du bien-être sexuel, et des droits liés à la sexualité.

#### Stratégie pour les adolescentes

- 18. Depuis sa création, la Fondation a investi, par le biais du FNUPI, plus de 46 millions de dollars dans des programmes visant à traiter les questions relatives aux droits et aux besoins des adolescentes, travaillant à cette fin avec diverses entités du système des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population, l'UNICEF, le HCR, l'OMS et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Cet investissement a permis d'obtenir d'importants résultats par la mise en œuvre de programmes et de mesures, de renforcer les capacités et l'engagement de l'ONU et d'accroître l'appui et les investissements.
- 19. En 2011, la Fondation a notamment dégagé les priorités ci-après : a) investir dans des programmes types de développement, d'évaluation et de soutien; b) favoriser l'évolution des politiques publiques; c) tirer parti des partenariats en vue de constituer des groupes d'appui et de mobiliser des ressources en faveur des adolescentes.

#### Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour les adolescentes

- 20. L'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour les adolescentes, coprésidée par le FNUAP et l'UNICEF et à laquelle participent l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ONU-Femmes, l'OMS et le HCR, s'emploie à aider l'ONU et ses partenaires, à promouvoir des politiques et programmes en faveur des adolescentes.
- 21. En 2011, l'Équipe spéciale a mis au point des documents directifs pour l'élaboration de programmes techniques destinés à toucher les adolescentes les plus marginalisées. Elle a fourni un appui technique aux pays qui lancent des programmes et des campagnes de sensibilisation, et organisent des événements destinés à donner plus de relief au rôle des filles dans le programme planétaire. Elle a également amélioré la coordination des organismes signataires. Grâce au financement de la Fondation Packard, l'appui apporté par la Fondation pour les Nations Unies a permis à l'Équipe spéciale d'intégrer une composante adolescentes dans les travaux menés par l'ONU. La Fondation a également apporté un soutien financier au Coordonnateur mondial de l'Équipe spéciale.

22. En 2012, avec le soutien financier de la Fondation Packard, la Fondation entend continuer à aider le Coordonnateur mondial et l'Équipe spéciale à mettre en œuvre une stratégie axée sur la viabilité à long terme.

#### Campagne Girl Up

- 23. En septembre 2010, la Fondation a lancé Girl Up, une campagne qui donne la possibilité aux adolescentes américaines de se documenter sur les conditions de vie d'autres adolescentes dans le monde, en leur fournissant les outils, informations et ressources dont elles ont besoin pour faire avancer leurs propres idées. Au cours des dernières années, cette initiative a ouvert aux adolescentes et aux partenaires de la campagne, en ligne et hors ligne, des possibilités d'agir et d'approfondir leur compréhension des programmes des Nations Unies axés sur les adolescentes. Elle a permis de mettre sur pied un réseau de 200 000 parties prenantes aux États-Unis.
- 24. En 2011, la campagne Girl Up a mis en œuvre des stratégies de participation locale par l'introduction en ligne de moyens d'action dans des domaines particuliers, tels que la sensibilisation au mariage des enfants ou l'éducation des filles.
- 25. Les fonds récoltés dans le cadre de la campagne Girl Up soutiennent des programmes mis en œuvre par l'ONU en Éthiopie, au Guatemala, au Libéria et au Malawi afin d'assurer aux adolescentes un accès égal à l'éducation, aux soins et aux débouchés économiques, et de leur permettre de vivre à l'abri de la violence. Ainsi, au Libéria, l'ONU coopère avec le Gouvernement et les partenaires de la société civile au lancement d'un nouveau programme destiné aux filles âgées de 10 à 14 ans n'ayant jamais bénéficié de mesures publiques ou relevant d'un programme de l'ONU. Ce programme défend les droits des filles dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la prévention de la violence et des débouchés économiques. En 2012, la Fondation cherche à investir davantage dans des projets d'autonomisation des adolescentes dans les pays susmentionnés.

#### Coalition pour les adolescentes

26. Ce partenariat public-privé, mis en place en 2005, vise à donner une plus haute priorité aux questions relatives aux adolescentes dans le programme planétaire. La Coalition pour les adolescentes a été revitalisée en 2011 à la suite d'une évaluation diagnostique réalisée par ses membres et les adolescentes elles-mêmes. De ce fait, elle compte actuellement plus de 30 organisations internationales, ainsi que les entités du système des Nations Unies engagées dans l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour les adolescentes. La Coalition a institué des réunions trimestrielles tenues sous la forme traditionnelle, des groupes de travail et des consultations thématiques qui permettent aux organisations de collaborer, d'échanger des informations, des outils et des ressources, et de renforcer leurs capacités techniques. En 2011, la Fondation a publié un nouveau rapport de la série « Girls Count », le premier travail complet de recherche exclusivement consacré aux adolescentes des pays en développement, intitulé *Girls Grow: A Vital Force in Rural Economies*, rédigé par Catherine Bertini et les experts du Chicago Council on Global Affairs.

#### Appui au Fonds des Nations Unies pour la population

27. En 2011, la Fondation a mis à profit sa longue tradition de partenariat avec le FNUAP pour appuyer le nouveau Directeur exécutif de l'agence, Babatunde Osotimehin, durant la période de transition et mettre son rôle en relief auprès des publics clefs. Plus précisément, la Fondation a fourni, en mars, une subvention d'un montant d'un million de dollars, en appui aux activités de mobilisation et de collecte de fonds des bureaux de liaison du FNUAP à Bruxelles, Copenhague et Tokyo et à son siège de New York. Elle a également contribué à obtenir le financement de la Fondation Ford afin d'aider M. Osotimehin à redynamiser la stratégie de communication du FNUAP, et elle a participé à son processus continu de planification stratégique.

## Appui à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

28. La Fondation a travaillé avec ONU-Femmes principalement au cours de la première année de son existence en tant qu'entité du système des Nations Unies, et elle a contribué au plan stratégique de 100 jours élaboré par sa directrice exécutive, Michelle Bachelet. Elle a fourni un appui en matière de communication externe et de médias et a aidé l'équipe exécutive au moment du lancement officiel d'ONU-Femmes et de la période de transition, y compris lors du voyage de M<sup>me</sup> Bachelet au Libéria à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Journée internationale de la femme.

#### C. Énergie et changements climatiques

29. Comme le Secrétaire général Ban Ki-moon l'a noté, le développement durable est fonction de l'accès à l'énergie durable. En fournissant une énergie de ce type à tous, il est possible de consolider la croissance économique, d'accroître l'équité et d'offrir davantage de possibilités, et de protéger l'environnement aux fins d'une prospérité durable. Pour toutes ces raisons, le Secrétaire général a lancé l'initiative Énergie durable pour tous. Ce partenariat entre plusieurs parties prenantes permet de réunir les principales d'entre elles, à savoir les gouvernements, le secteur privé et la société civile, afin qu'elles agissent en vue d'atteindre trois objectifs ambitieux mais réalisables à l'horizon 2030 : a) assurer l'accès universel aux services modernes d'énergie; b) doubler le taux mondial d'efficacité énergétique; c) doubler la part des énergies renouvelables dans les différentes formes d'énergie utilisées.

#### Énergie durable pour tous

30. En septembre 2011, le Secrétaire général a formé un nouveau Groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous afin de définir un programme d'action concret à présenter dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20). Le Groupe a lancé son programme d'action et a obtenu les engagements notables de gouvernements, du secteur privé et de la société civile de remplir les trois objectifs fixés par le Secrétaire général. À ce jour, plus de 50 pays en développement se sont associés à l'initiative et ont commencé à prendre des mesures. Des entreprises, des investisseurs, des gouvernements, des banques multilatérales de développement et des organisations internationales et de la société civile ont également annoncé d'importantes contributions financières au profit de la réalisation des trois objectifs fixés dans le cadre d'Énergie durable pour tous.

12-43329 **9** 

- 31. La Fondation joue un rôle primordial dans l'appui fourni à l'Initiative, en menant les activités ci-après : a) travailler avec le Cabinet du Secrétaire général et suivre ses directives afin de structurer, d'édifier et de mener à bien l'initiative; b) agir en qualité de fiduciaire pour le compte de l'initiative et se charger de collecter, de dépenser, de contrôler les fonds et d'en rendre compte; c) conduire une action exigeante de communication et d'information afin de sensibiliser à l'initiative, en collaboration étroite avec la société de relations publiques Weber Shandwick; et d) diriger et coordonner l'information destinée à la société civile, en privilégiant l'information sur l'initiative et en suscitant les engagements en faveur des trois objectifs à atteindre d'ici à 2030.
- 32. En 2011, la Fondation a collaboré avec la Mission permanente du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York en vue de constituer les Amis d'Énergie durable pour tous, un groupe informel composé d'une vingtaine de représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies. La Fondation a aidé à assurer la planification et l'organisation logistique de plusieurs réunions du groupe, auxquelles elle a convié des fonctionnaires de l'ONU et des intervenants de haut niveau afin d'éclairer ses membres sur la question, d'encourager les engagements et de préparer à la négociation du document final de la Conférence Rio +20.

#### II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie

- 33. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a été créé par le Secrétaire général lors du Sommet mondial de 2005 en tant que fonds d'affection spéciale placé sous son autorité, et est devenu opérationnel en avril 2006 avec l'appui administratif du Bureau des Nations Unies pour les partenariats et du FNUPI et grâce à un partage des ressources. Depuis lors, cet organisme de subventions est clairement devenu un fonds d'aide aux organisations de la société civile. C'est la seule entité du système des Nations Unies dont le nom porte le mot « démocratie », dont l'objectif primordial est de favoriser la démocratie en renforçant le pouvoir d'action de la société civile, et qui figure parmi les plus récentes entités du système.
- 34. La grande majorité des contributions versées par le Fonds au titre du financement de projets est destinée aux organisations de la société civile de pays qui se trouvent dans une phase de transition vers la démocratisation ou de consolidation de celle-ci. En apportant son concours aux organismes demandeurs plutôt qu'à ceux qui sont actifs sur le plan de « l'offre », le Fonds peut, d'une manière novatrice qui lui est propre, compléter l'action des organismes des Nations Unies menée auprès des gouvernements, comme le fait le PNUD afin d'affermir la gouvernance démocratique dans le monde.
- 35. Durant sa courte existence, le Fonds a enregistré une forte croissance de son portefeuille de projets, du nombre de ses donateurs, de son influence et de sa visibilité. Ses projets visent à rendre plus audible la voix de la société civile, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager tous les groupes de la société à participer aux processus démocratiques. Il appuie également plusieurs grands projets régionaux ou mondiaux à visée normative ou pratique. Au cours de ses cinq premiers cycles de financement, il a soutenu quelque 400 projets dans plus de 150 pays, investissant pour ce faire plus de 110 millions de dollars. Ces projets recouvrent une large gamme allant de l'aide apportée à la société civile dans son

action pour accroître la responsabilité des gouvernants et la transparence, au renforcement des capacités en vue de consolider la bonne gouvernance et l'état de droit.

#### A. Cinquième cycle de projets

- 36. En 2011, le Fonds a entamé son cinquième cycle de projets. Ceux-ci ont été soumis dès novembre 2010, dans le cadre d'un système de présentation en ligne destiné à faciliter l'accès des organisations de la société civile. Trois mille sept cent cinquante-quatre dossiers au total, émanant d'organisations situées dans 149 pays, ont été déposés, ce qui montre l'intérêt continu que suscite l'aide du Fonds au niveau mondial. La grande majorité des propositions ont été présentées par des organisations locales de la société civile.
- 37. Pour présélectionner les projets, il a été fait appel à des consultants qui les ont notés en fonction de critères préétablis. Les projets ayant reçu les meilleures notes ont ensuite été soumis à un contrôle-qualité rigoureux et à un audit préalable, auxquels ont pris part des coordonnateurs résidents et, le cas échéant, des représentants spéciaux du Secrétaire général, ainsi que toutes les entités du Groupe consultatif pour les programmes du Fonds. À la suite de cet examen, le Conseil consultatif du Fonds a recommandé une liste de projets, puis les missions permanentes des États Membres dans lesquels ces projets allaient avoir lieu ont été informées. La liste établie a été soumise au Secrétaire général pour approbation. Les candidats présélectionnés ont été priés de présenter avant la fin du premier semestre des avant-projets, qui ont ensuite fait l'objet de négociations avec le Fonds. La première tranche de financement des projets a été décaissée en septembre. Ce délai soutient la comparaison avec les normes internationales.
- 38. Durant le cinquième cycle, 65 projets ont été financés pour un coût total de 14 millions de dollars. Ils peuvent être ventilés comme suit, selon leur principal domaine d'intervention :
  - a) Développement communautaire (33 %);
  - b) Autonomisation des femmes (26 %);
  - c) Jeunes (15 %);
  - d) Médias (9 %);
  - e) Renforcement des institutions publiques (8 %);
  - f) État de droit et droits de l'homme (6 %);
  - g) Outils de démocratisation (3 %).
- 39. Durant toute l'année 2011, le Fonds a collecté les rapports sur les projets financés du deuxième cycle au quatrième cycle inclus, a clôturé les dossiers relatifs aux projets mis en œuvre durant les premier et deuxième cycles, et a rendu compte au Conseil consultatif des résultats obtenus.

#### B. Nombre de donateurs

40. Le Fonds a pris diverses mesures pour augmenter le nombre de ses donateurs qui a continué de s'accroître en dépit des effets persistants de la crise financière mondiale. Les principaux donateurs ont organisé une série d'activités de sensibilisation visant à attirer d'autres donateurs potentiels. L'Argentine a contribué au Fonds pour la première fois, portant le nombre d'États Membres dans le groupe des donateurs à 40. Le montant cumulé de toutes les contributions reçues entre 2005 et 2011 a dépassé 125 millions de dollars.

#### C. Évaluation

41. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie et son conseil consultatif se sont engagés à recourir à des experts externes chargés d'évaluer de façon indépendante les projets financés afin d'améliorer le processus de sélection et d'en tirer de substantiels enseignements. Transtec, une société regroupant des évaluateurs de renommée internationale ayant conclu un accord avec le Fonds en 2010, a procédé à l'évaluation rétrospective de 25 projets appartenant aux deuxième et troisième cycles de financement. La grande majorité des évaluations ont été positives et ont apporté au Fonds de précieux enseignements sur la gestion des connaissances. Ayant son siège à Bruxelles et un bureau régional à Beyrouth, Transtec a une grande expérience en matière d'évaluation, d'audits et d'études dans divers domaines tels que la mise en place d'institutions, la démocratie et la gouvernance, le développement communautaire et le relèvement en période postconflictuelle. Le Fonds a mis en ligne sur son site Web toutes les évaluations rétrospectives de projets, donnant suite à la décision de les rendre publiques, prise par le Conseil consultatif lors de sa réunion de novembre 2011. Le Fonds a ainsi conforté sa place parmi les entités les plus transparentes du système des Nations Unies.

#### D. Gouvernance

- 42. En 2011, les deux instances dirigeantes du Fonds, le Conseil consultatif et le Groupe consultatif pour les programmes, ont continué de jouer un rôle actif d'orientation. Les membres du Conseil consultatif nommés par le Secrétaire général sont allés au bout de leur mandat de deux ans qui s'est achevé en décembre 2011. Ils comptaient les sept plus importants contributeurs au Fonds, à savoir l'Allemagne, l'Australie, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, l'Inde, le Japon et le Qatar; six pays représentant une diversité géographique et respectant les principes démocratiques, à savoir le Costa Rica, le Ghana, l'Iraq, Maurice, la Pologne et la République de Corée; et trois membres siégeant à titre individuel, le professeur Michael Doyle de l'Université de Columbia, Président du Conseil, le professeur Kwame Anthony Appiah de l'Université de Princeton et le professeur Seyla Benhabib de l'Université de Yale. Les deux organisations de la société civile représentées au Conseil étaient l'Institut international pour la paix et Conectas Human Rights (Brésil).
- 43. Le Conseil consultatif soumet des propositions de financement au Secrétaire général pour approbation et lui donne des avis stratégiques sur l'élaboration de cadres de programme et de directives de financement. Le Groupe consultatif pour

les programmes a participé au processus de sélection des projets et au contrôle de la qualité, ainsi qu'à la phase d'exécution, en utilisant pleinement les compétences de chacune de ses entités: Département des affaires politiques, Département des opérations de maintien de la paix, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Bureau d'appui à la consolidation de la paix, PNUD, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et ONU-Femmes.

#### E. Sixième cycle de projets

- 44. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a ouvert son sixième cycle de projets en novembre 2010. Au 31 décembre 2011, date limite de dépôt des demandes, il avait reçu 2 868 propositions de projets émanant d'organisations situées dans 141 pays, ce qui a constitué un chiffre record pour la deuxième fois. La plupart des demandes provenaient d'organisations locales ou régionales de la société civile implantées en Afrique, en Asie, dans les Amériques, dans la région arabe et en Europe orientale. En 2010, une part notable des propositions de projets a concerné les jeunes (361 au total), soulignant le rôle que joue le Fonds dans le soutien apporté aux mesures porteuses d'effets durables sur les générations futures. Une proportion non négligeable (336 au total) était axée sur l'état de droit et les droits de l'homme.
- 45. Conformément au calendrier annuel du Fonds, les demandes du sixième cycle ont dû être examinées avant mars 2012 afin que le Conseil puisse proposer une présélection en avril, et que le Fonds informe ensuite les missions permanentes des États Membres dans lesquels les projets concernés devaient être mis en œuvre. Puis la présélection a été présentée au Secrétaire général afin qu'il l'approuve. Il a été demandé aux organisations dont les dossiers avaient été retenus de présenter une ébauche de descriptif de projet en milieu d'année au plus tard, qui serait négociée avec le Fonds; il a été prévu que les premiers versements au titre du financement soient effectués d'ici au mois de septembre, dans des délais, une fois encore, conformes aux normes internationales.
- 46. À l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, le Fonds a organisé une projection de films documentaires présentant les projets qu'il appuie, à l'intention des membres du Conseil, du personnel des Nations Unies et d'une partie du public. En 2011, Télévision et vidéo des Nations Unies a achevé de réaliser quatre films pour le Fonds, portant sur des projets mis en œuvre en Azerbaïdjan, au Gabon, au Guatemala et en Indonésie.

#### F. Démocratie en action

# Démocratie en action I : Partenariat pour l'intégrité de la fonction publique en Égypte

47. En Égypte, une initiative financée par le Fonds a été lancée, qui vise à encourager les comportements intègres au sein des appareils administratifs des Ministères de l'intérieur, du logement, de la santé, de la solidarité sociale, de l'éducation et de la justice. Les employés reçoivent une formation sur les dispositions de la Convention des Nations Unies contre la corruption; des ateliers et des tables rondes réunissant journalistes et juristes sont organisés; et un rapport annuel est publié sur les principes régissant la transparence et sur l'état de leur application dans le pays. D'autres services sont proposés dans le cadre de cette

initiative, tels qu'un numéro d'urgence à appeler pour dénoncer des cas de corruption et des conseils fournis aux femmes, aux habitants des bidonvilles, aux enfants des rues et aux personnes présentant des besoins spécifiques. L'initiative est mise en œuvre par le Programme arabe des défenseurs des droits de l'homme.

#### Démocratie en action II : Collaboration entre les magistrats et les organisations de la société civile pour un avenir démocratique en Guinée

48. En Guinée, le Fonds finance un projet destiné à renforcer l'intégrité et à accroître les capacités de l'appareil judiciaire guinéen. Par l'intermédiaire de formations et d'ateliers adaptés aux besoins des bénéficiaires, le projet vise à renforcer la capacité des magistrats et des organisations de la société civile de mieux comprendre le fonctionnement de l'appareil judiciaire, de définir les réformes clefs à mettre en œuvre et de plaider efficacement en faveur du changement. Il a pour objectif de donner à la société civile les moyens d'une participation accrue à la réforme des institutions démocratiques, et d'appuyer l'émergence d'un appareil judiciaire à même de rendre la justice conformément aux normes internationales en la matière. Ce projet est mis en œuvre par Before project.

# Démocratie en action III : Participation des femmes rurales à la gestion villageoise en Chine

49. En Chine, une initiative financée par le Fonds œuvre à renforcer le rôle des femmes rurales marginalisées dans l'administration des villages et à améliorer leurs connaissances en matière de participation à la vie démocratique. Il s'agit d'inciter les femmes rurales à participer aux élections locales, à la gestion et au contrôle des affaires publiques à l'échelle des villages, et d'améliorer leur représentation aux fonctions de direction et leurs compétences en matière de prise de décisions, dans l'administration publique des villages. Le projet est mis en œuvre par Women's Watch-China.

# Démocratie en action IV : Créer un parlement composé de femmes en Azerbaïdjan

50. En Azerbaïdjan, le Fonds finance un projet visant à créer le premier parlement uniquement composé de femmes, qui est envisagé comme un outil appelé à donner toute leur signification aux droits des femmes et à améliorer la gouvernance nationale dans son ensemble. Ce projet s'appuie sur les compétences de femmes actives dans tous les secteurs afin de promouvoir une plus grande transparence et de responsabiliser davantage, tout en leur dispensant une formation sur la conduite des affaires publiques et les mécanismes de rapport prévus par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le projet est mis en œuvre par l'organisation non gouvernementale Women's Association for Rational Development.

## Démocratie en action V : Favoriser la participation des peuples autochtones du Nord dans la Fédération de Russie

51. Dans la Fédération de Russie, une initiative financée par le Fonds œuvre à développer et à appuyer la participation des peuples autochtones du Nord à la vie démocratique. Disposant d'abondantes ressources naturelles, les régions du nord de

la Fédération de Russie revêtent une importance nationale et mondiale. Elles constituent l'habitat naturel d'un grand nombre de peuples autochtones qui s'efforcent d'y vivre en préservant leurs moyens de subsistance et leur mode de vie traditionnels. L'initiative mise en œuvre par le Centre d'appui aux peuples autochtones du Nord vise à établir des liens juridiques plus efficients entre les peuples autochtones, les entreprises et les autorités publiques en élaborant un projet de législation, un code de conduite et un manuel, à informer ces populations de leurs droits civiques et à leur donner les moyens de mieux comprendre le processus de prise de décisions démocratique.

#### Démocratie en action VI : Donner une formation aux juristes d'Amérique latine pour leur permettre d'intenter des actions devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme

52. En Amérique latine, le Fonds finance un projet de formation des juristes appelés à plaider devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Mis en œuvre par le Centre des droits de l'homme de la faculté de droit de l'Université du Chili, le projet propose des séminaires de formation, des manuels de procédure et une offre permanente de conseils. Un manuel présentant le nouveau règlement du système interaméricain a été publié, et une étude visant à analyser plus de 500 cas du point de vue de la représentation légale de victimes de violations de droits de l'homme a été réalisée; cette dernière comprend une évaluation de l'accès à la justice dans le cadre du système, des niveaux de transparence et de l'accès à l'information.

## III. Services consultatifs et sensibilisation en matière de partenariat

- 53. Les organismes du système des Nations Unies ont collaboré depuis toujours avec le secteur privé et la société civile. Les États Membres ont mesuré l'importance de la participation active des acteurs non étatiques à la promotion des priorités de développement des Nations Unies, telles que définies dans les documents et lors des réunions ci-après, et s'y sont résolument ralliés : Déclaration du Millénaire, Sommet mondial pour le développement durable, onzième session de la Commission du développement durable (2003), Sommet mondial de 2005, Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, résolution 66/223 de l'Assemblée générale adoptée en 2011 et intitulée « Vers des partenariats mondiaux » et, plus récemment, le Document final de la Conférence Rio +20 (résolution 66/288, annexe).
- 54. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats collabore avec la Fondation pour les Nations Unies afin de mieux promouvoir et assurer les services consultatifs en matière de partenariat et les initiatives de sensibilisation, et d'encourager les stratégies novatrices d'engagement des acteurs non étatiques dans le système des Nations Unies. Il exploite son savoir-faire et ses capacités pour associer les entreprises mondiales, les fondations et les grands philanthropes aux causes défendues par l'ONU, et il appuie les activités de mobilisation et de sensibilisation menées par le système des Nations Unies en nouant des partenariats.
- 55. Pour répondre à l'intérêt croissant que manifestent le secteur privé et la société civile, le Bureau fournit des services consultatifs en matière de partenariat visant à

renforcer les capacités des réseaux et des alliances, à partager les ressources et les compétences, les campagnes de mobilisation et de sensibilisation, et à mieux faire comprendre les objectifs fixés par l'ONU, notamment ceux du Millénaire pour le développement.

56. En 2011, le Bureau a été sollicité par un grand nombre d'entreprises, de fondations et d'organisations non gouvernementales désireuses d'offrir leurs services, et qui lui ont demandé conseil sur la façon de s'associer à l'ONU pour contribuer à la recherche de solutions durables à certains des problèmes mondiaux les plus ardus. La majorité des acteurs non étatiques ont offert leur aide dans le cadre de programmes axés sur la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles, l'éducation et la santé dans le monde du Sud.

#### Sélection des principaux projets et initiatives

57. La liste des principales initiatives de partenariat ci-après est ventilée en trois catégories : États Membres; système des Nations Unies et autres organisations internationales; secteur privé et société civile.

#### 1. États Membres

#### Installation à l'ONU d'un mémorial permanent en hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

58. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a continué d'aider le Comité du mémorial permanent à mettre en œuvre une stratégie complète axée sur les médias, la sensibilisation et la mobilisation des ressources, en vue d'ériger un mémorial permanent au Siège de l'ONU. Le Comité du mémorial permanent comprend neuf États Membres, l'Union africaine, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'UNESCO, le Département de l'information et d'autres organisations. Il est présidé par le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le Bureau gère le fonds d'affectation en termes de recettes, subventions et versements de fonds. Le 16 janvier 2012, le montant total des contributions atteignait 1 052 271 dollars, une somme qui a été réunie en grande partie grâce à la contribution des États Membres.

#### 2. Système des Nations Unies et autres organisations internationales

#### Manifestations spéciales du Conseil économique et social

59. À compter de 2002, le Département des affaires économiques et sociales a fait équipe avec le Bureau pour organiser les manifestations spéciales du Conseil économique et social destinées à mettre en valeur la Journée internationale de la philanthropie. La manifestation de 2011, intitulée « Établir des partenariats avec le secteur de la philanthropie pour promouvoir l'éducation pour tous », a été organisée en collaboration avec l'UNICEF, l'UNESCO et le Comité d'encouragement à la philanthropie d'entreprise. La manifestation spéciale, présidée par le Président du Conseil, Lazarous Kapambwe (Zambie), a mis en avant un certain nombre d'initiatives prises par l'ONU en matière d'éducation, et a permis d'élargir à

d'autres parties prenantes l'engagement en faveur de la réalisation des buts et objectifs éducatifs fixés à l'échelle internationale.

60. La manifestation spéciale de 2012 a été intitulée « Ouvrir une nouvelle voie : des partenariats pour créer davantage et de meilleurs emplois pour les jeunes ». Le Département des affaires économiques et sociales, l'Organisation internationale du Travail, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et le Pacte mondial ont été parmi les organisateurs de cette manifestation qui s'est tenue sous l'égide du Président du Conseil, Miloš Koterec (Slovaquie).

#### 3. Secteur privé et société civile

# Forum 2011 « L'investissement en faveur des femmes et de l'entreprenariat : solutions pour atteindre le troisième objectif du Millénaire pour le développement »

- 61. Depuis 2009, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et le Business Civic Leadership Center de la Chambre de commerce américaine ont organisé, au Siège, des forums annuels axés sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Coïncidant avec la Journée internationale de la femme (le 8 mars), le Forum de haut niveau intitulé « L'investissement en faveur des femmes et de l'entreprenariat : solutions pour atteindre le troisième objectif du Millénaire pour le développement » a fait office de tribune interactive qui a permis aux hauts responsables politiques et aux chefs d'entreprise de se livrer à des échanges et d'annoncer les mesures prises pour favoriser davantage l'autonomisation des femmes, et aux sociétés qui le souhaitaient d'entrer en contact avec des organismes du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales afin d'envisager des possibilités de collaboration. La séance d'ouverture du Forum a été marquée par la présence du Secrétaire général Ban Ki-moon et de l'actrice et militante Geena Davis, primée aux Oscars.
- 62. Le 8 mars 2012, le Bureau et le Business Civic Leadership Center ont organisé un Forum similaire intitulé « Le rôle des entreprises dans l'autonomisation des femmes ». La Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes, Lakshmi Puri, a présenté les observations liminaires et exhorté les gouvernements et les entreprises à collaborer en vue d'améliorer l'égalité des sexes, un facteur qui présente des avantages économiques et sociaux pour tous.

#### IV. Conclusions

63. La contribution historique de M. Turner à la Fondation pour les Nations Unies et au Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux a eu pour effet d'accroître de façon exponentielle l'intérêt manifesté par les acteurs non étatiques, notamment les fondations et les entreprises, pour l'action de l'Organisation des Nations Unies et de renforcer la participation de ces acteurs à l'action menée. Comme susmentionné au paragraphe 2, les contributions versées par des donateurs tels que la Fondation Bill & Melinda Gates, la Croix-Rouge américaine, la Fondation Rotary de Rotary International et la Fondation Vodafone ont déjà atteint 700 millions de dollars. La Fondation des Nations Unies continue d'en appeler à d'autres sources de financement pour appuyer les travaux de l'ONU et les causes qu'elle défend.

- 64. La création du Fonds des Nations Unies pour la démocratie il y a six ans s'est avérée être une excellente initiative de l'Assemblée générale. Les initiatives du Fonds ont efficacement complété celles de nombreux organismes des Nations Unies en ce qu'elles ont porté davantage sur les besoins que sur les produits des institutions démocratiques et permis l'octroi de subventions à des organisations locales de la société civile. Ayant reçu plus de 3 000 demandes en 2011, le Fonds œuvre en faveur de la démocratisation dans le monde entier et il est devenu au fil des années un partenaire essentiel de la société civile, en particulier dans le monde du Sud.
- 65. Bien que les opérations menées par le FNUPI et le Fonds des Nations Unies pour la démocratie demeurent au centre des activités du Bureau, ce dernier a continué de fournir des services consultatifs à une large gamme d'acteurs non étatiques qui cherchaient à nouer des partenariats avec les organismes du système des Nations Unies. Le 25 janvier 2012, le Secrétaire général Ban Ki-moon a annoncé la création prochaine d'un nouveau mécanisme appelé à faire passer à une échelle supérieure la capacité de mobiliser les ressources considérables du secteur privé, de la société civile, des philanthropes et du monde universitaire dans un nombre élargi de domaines.

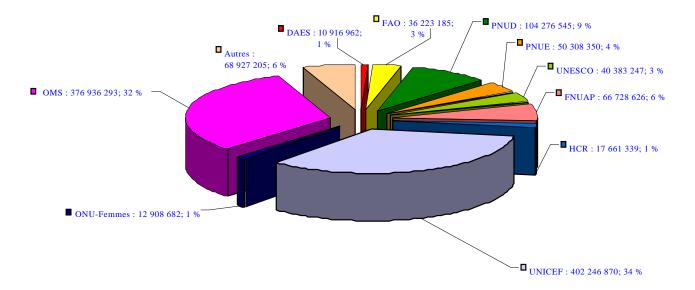
#### Annexe I

# Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux : répartition des fonds et des projets

# A. Fonds reçus de la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2011, par partenaire d'exécution

Montant total des subventions approuvées par la Fondation pour les Nations Unies : 1 187 517 303 dollars

(En dollars des États-Unis)



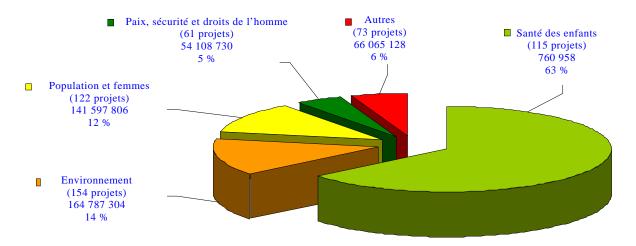
12-43329 **19** 

# B. Projets financés par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2011, par domaine d'activité

Montant total des subventions approuvées par la Fondation pour les Nations Unies : 1 187 517 303 dollars

(En dollars des États-Unis)

# Nombre total de bénéficiaires en décembre 2011 : 524 projets, 124 pays, 43 organismes du système des Nations Unies



Abréviations: DAES, Département des affaires économiques et sociales; FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population; HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; OMS, Organisation mondiale de la Santé; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

### **Annexe II**

## Projets financés par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2011 et au cours des années précédentes, par domaine d'activité

(En dollars des États-Unis)

	1998-2010		Projets approuvés en 2011		Total	
Domaine d'activité	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Santé des enfants	108	714 771 585	7	46 186 750	115	760 958 335
Environnement	150	163 943 553	4	843 750	154	164 787 303
Femmes et population	117	140 300 695	4	1 297 111	121	141 597 806
Paix, sécurité et droits de l'homme	61	54 108 730	_	_	61	54 108 730
Autres	70	65 778 571	3	286 557	73	66 065 128
Total	506	1 138 903 135	18	79 085 838	524	1 187 517 303

#### **Annexe III**

### Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2011

Asha-Rose Migiro, Vice-Secrétaire générale (Présidente)

Lincoln C. Chen, docteur en médecine, Président de la Commission médicale chinoise de New York, Directeur de Global Equity Initiative (a pris sa retraite le 8 novembre 2011); remplacé par Douglas Conant, ancien Directeur et Administrateur de Campbell Soup Co. (nommé le 12 décembre 2011)

Angela Kane, Secrétaire générale adjointe à la gestion

Lazarous Kapambwe (Représentant permanent de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies), Président du Conseil économique et social

Mary Oakes Smith, Présidente de Iraqi Women's Fellowship Foundation

Enkhtsetseg Ochir (Représentante permanente de la Mongolie auprès de l'Organisation des Nations Unies), Présidente de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale; remplacée par Abulkalam Abdul Momen (Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies), Président de la Deuxième Commission (nommé le 22 juin 2011)

Roland Rich (membre ès qualités), Administrateur chargé du Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Franklin A. Thomas, Chef du Groupe d'études de la Fondation Ford

Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

## **Annexe IV**

## Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2011

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Montant total de la contribution 2005-2011
Allemagne	11 306 348
Argentine	5 000
Australie	8 739 324
Bulgarie	10 000
Chili	250 000
Chypre	5 000
Croatie	71 000
Danemark	265 018
Équateur	5 000
Espagne	4 945 172
Estonie	10 395
États-Unis d'Amérique	38 340 000
France	4 793 716
Géorgie	24 943
Hongrie	75 000
Inde	25 000 000
Iraq	5 000
Irlande	709 220
Israël	57 500
Italie	2 947 800
Japon	10 000 000
Lettonie	5 000
Lituanie	39 332
Madagascar	5 000
Maroc	5 000
Mongolie	10 000
Panama	12 000
Pérou	25 000
Pologne	230 000
Portugal	150 000
Qatar	10 000 000
République de Corée	1 000 000
République tchèque	195 780
Roumanie	422 860

Donateur	Montant total de la contribution 2005-2011
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	609 350
Sénégal	100 000
Slovénie	127 924
Sri Lanka	5 000
Suède	7 166 325
Turquie	150 000
Total	127 824 006

#### Annexe V

# Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie en 2011

#### **États Membres**

Allemagne

Australie

Costa Rica

Espagne

États-Unis

Ghana

Inde

Iraq

Japon

Maurice

Pologne

Qatar

République de Corée

### Organisations non gouvernementales

Conectas Human Rights, Brésil Institut international pour la paix

#### Membres individuels

Michael Doyle, Université Columbia Kwame Anthony Appiah, Université de Princeton Seyla Benhabi, Université de Yale

12-43329 25